



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02770

Numéro SIREN : 532 230 018

Nom ou dénomination : VALON

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2017 sous le numéro de dépôt 13048

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Reel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
EURL VALON			
SIRET	5 3 2 2 3 0 0 1 8 0 0 0 2 2		
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
44 rue de la Sablonnière			
94460 VALENTON			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités des sièges sociaux PRISE DE PARTICIPATIONS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	X
--------------------	--	--	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	93 109	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*		Déficit	0	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 % Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées art. 238quindecies						
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :							
Dans le secteur productif, art. 244 quater W				☐	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
du professionnel de l'expertise comptable : SAS PRECOGEST	
19 avenue des Indes 91940 LES ULIS	
du conseil : SAS PRECOGEST	
19 avenue des Indes 91940 LES ULIS	
de l'association agréée :	
N° d'agrément de l'AA :	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065 SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise EURL VALON

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 44 rue de la Sablonnière 94460 VALENTON

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 2 2 3 0 0 1 8 0 0 0 2 2

Néant ☐ *

Exercice N clos le
31/12/2016

				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	4 559	AS	180		4 378
		Autres immobilisations corporelles		AT	13 390	AU	5 421		7 968
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	230 000	CV			230 000
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	68 036	BI			68 036
TOTAL (II)				BJ	315 985	BK	5 602	310 383	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	10 798	BM			10 798
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	866 223	BU			866 223
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	17 543	BY	2 328		15 214
		Autres créances (3)		BZ	460 039	CA			460 039
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	256 876	CG			256 876	
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	4 539	CI			4 539	
	TOTAL (III)		CJ	1 616 020	CK	2 328		1 613 691	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 932 006		IA	7 931		1 924 074
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL VALON		Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)			DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	610 301
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	74 647
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	717 949
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	690
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 047
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	950 199
	Dettes fiscales et sociales			DY	244 288
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 098
	Autres dettes			EA	7 799
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 206 125	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 924 074	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 206 125
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	690	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL VALON								Néant ☐ *	
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 244 555	FB		FC	11 244 555		
	Production vendue { biens * services *	FD	248 235	FE		FF	248 235		
		FG	23 356	FH		FI	23 356		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 516 147	FK		FL	11 516 147		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	960		
	Autres produits (I) (11)					FQ	850		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 517 958	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 254 934		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(28 968)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	142 730		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 303)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 030 887		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	101 217		
	Salaires et traitements*					FY	708 856		
	Charges sociales (10)					FZ	232 294		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 712	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 328	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	20 264		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 460 954		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	57 004		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	93		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	6		
Total des charges financières (VI)						GU	99		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(99)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	56 904		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise EURL VALON										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	16 139	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	16 139	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	1 793	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	1 793	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	14 345
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(3 397)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	11 534 098
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	11 459 450
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	74 647
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	2 007
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								AI	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	51 235
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	1 052
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	15 897	obligatoires		A9	35 338
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PENALITES								1 331			
FAUX BILLETS								120			
BRAQUAGE DU 14/05/2016								160			
REGULARISATIONS DIVERSES								182	3 139		
REPRISE PROVISION EDF 2015									13 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **EURL VALON**

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise EURL VALON										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9		
		TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	4 559	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	4 184	KW		KX	2 084	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 405	LC		LD	715	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	10 590	LO		LP	7 359	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	230 000
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	68 000	1U	36	1V			
TOTAL IV					LQ	68 000	LR	36	LS	230 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	78 590	0H	36	0J	237 359		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2		5				
INCORP.		TOTAL I		IN		C0		D0				
		TOTAL II		IO		LV		LW				
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME				
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	4 559			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers			IU		MM		MN	6 269		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	7 121		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE				
	TOTAL III			IV		NG		NH	17 949			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7				
	Autres participations			I0		0X		0Y	230 000			
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	68 036			
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	298 036			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		OL	315 985	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURL VALON

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 --- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 --- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 --- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL VALON</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA	180	QB		QC	180					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	492	QE	845	QF		QG	1 338					
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 397	QM	1 685	QN		QO	4 082					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	2 890	QV	2 712	QW		QX	5 602					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	2 890	ØP	2 712	ØQ		ØR	5 602					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Autres immobilisations corporelles	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						N0	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise EURL VALON

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL VALON				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ				UL		UM		UN			
				UP		UR		US			
				UT	68 036	UV		UW	68 036		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations			VA	950		950				
	Prêts (1) (2)			UX	16 593		16 593				
	Autres immobilisations financières			ZI							
	Clients douteux ou litigieux			UY	6 156		6 156				
	Autres créances clients			UZ							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (U0))			VM	79 428		79 428				
	Personnel et comptes rattachés			VB	38 506		38 506				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			VN							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VP	29 452		29 452				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VC							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VR	306 496		306 496				
		Divers		VS	4 539		4 539				
	Groupe et associés (2)			VT	550 159	VU	482 123	VV	68 036		
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VD								
Charges constatées d'avance			VE								
TOTAUX			VF								
RENOIS	(1)	Montant des	-- Prêts accordés en cours d'exercice								
			-- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	690		690						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	950 199		950 199						
Personnel et comptes rattachés		8C	94 797		94 797						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	115 338		115 338						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 173		1 173						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	32 980		32 980						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 098		2 098						
Groupe et associés (2)		VI	1 047		1 047						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 799		7 799						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 206 125	VZ	1 206 125						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	1 047			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : EURL VALON		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2016				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	74 647		
			de son conjoint		WB			
			moins part déductible*		WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	35 670	XX	37 001		
	Amendes et pénalités		WJ	1 331	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8			
			- imposées au taux de 0 %		ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1 3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	57 388		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
					TOTAL I	WR	169 036	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	35 807	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV			
			- imposées au taux de 0 %		WH			
			- imposées au taux de 19 %		WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produits nets des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation						2A	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY		
	Majoration d'amortissement*					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A)		OY	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI	XG	40 120	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	75 927	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	93 109	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	93 109	XO	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL VALON				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	63 033
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice					
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
				8X	8Y
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer					
TASCOM				9K	9L
				32 845	33 048
EFFORT CONSTRUCTION				9M	9N
				2 825	2 759
				9P	9R
				9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO
				35 670	35 807
				↓ ligne WI ↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL VALON</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB				
			— Autres réserves			ZD	122 125				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	122 125		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	122 125		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
								TOTAL II	ZH	122 125	
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	8 490		YQ	1 924		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT		
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	447 787		XQ	450 569		
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	2 403	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	108 910	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	469 003		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	1 030 887	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	48 724	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z	52 493		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	101 217	
T. V. A.	— Montant de la T. V. A. collectée								YY	1 273 721	
	— Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	1 326 417	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I ou modèle 2460 de 2014) *								0B	627 702	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S		
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :			handicapés) :	1			YP	27		
	— Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP						— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au C.G.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 5 3 2 2 3 0 0 1 8 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL VALON

ADRESSE (voie) 44 rue de la Sablonnière

CODE POSTAL 94460

VILLE VALENTON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	3 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AMARO PINTO Prénom(s) Albino

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 3 000

Naissance : Date 08071970 N° Département 99 Commune FELGUEIRAS Pays PORTUGAL

Adresse : N° 16 Voie rue Emile Bougard

Code Postal 94250 Commune GENTILLY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'ann. III au C.G.I.(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 5 3 2 2 3 0 0 1 8 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL VALON

ADRESSE (voie) 44 rue de la Sablonnière

CODE POSTAL 94460 VILLE VALENTON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique EURL Dénomination SOSADIS

N° SIREN (si société établie en France) 818758591 % de détention 100.00

Adresse : N° 1 Voie rue du Pont Neuf

Code Postal 91160 Commune SAULX LES CHARTREUX Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SOVALDIS

N° SIREN (si société établie en France) 823597968 % de détention 50.00

Adresse : N° 44 Voie rue de la Sablonnière

Code Postal 94460 Commune VALENTON Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL VALON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 924 075 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 74 647 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont composés de marchandises destinées à la vente au détail et les inventaires physiques sont effectués à prix de vente et à prix d'acquisition. Ils ont été comptabilisés aux prix d'acquisition majorés des coûts de logistique.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Faits caractéristiques

Informations complémentaires en vue de donner une image fidèle

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

La société VALON exploite un fonds de commerce appartenant à la SAS CSF dans le cadre d'un contrat de location-gérance ayant pris effet le 09 juin 2011. Ce contrat a pris fin le 03 janvier 2017.

La société VALON a signé une promesse unilatérale de vente du fonds de commerce avec la société CSF en 2014.

Cette opération s'est concrétisée le 03 janvier 2017. La société VALON a pris des parts sociales dans la société SOVALDIS qui exploite ce fonds de commerce depuis début janvier 2017 suite à la cession du fonds de commerce de Carrefour.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 559		4 559
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 184	2 085		6 269
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 406	715		7 121
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 590	7 359		17 949
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		230 000		230 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	68 000	36		68 036
Immobilisations financières	68 000	230 036		298 036
ACTIF IMMOBILISE	78 590	237 395		315 986

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		181		181
- Installations générales, agencements aménagements divers	493	846		1 339
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 397	1 686		4 083
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 890	2 712		5 602
ACTIF IMMOBILISE	2 890	2 712		5 602

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 550 159 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	68 036		68 036
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 544	17 544	
Autres	460 039	460 039	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 540	4 540	
Total	550 159	482 123	68 036
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLI	4 551
R.R.R. A OBTENIR & AV NON	157 343
PRODUITS A RECEVOIR	6 156
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	29 243
Total	197 294

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 206 126 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	691	691		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	950 200	950 200		
Dettes fiscales et sociales	244 289	244 289		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 099	2 099		
Autres dettes (**)	8 847	8 847		
Produits constatés d'avance				
Total	1 206 126	1 206 126		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 048			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 048 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	691
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 727
Dettes fiscales et sociales	127 576
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	7 800
Total	178 792

	Montant
FAC NON PARV FOURNISSEURS	42 727
INTERETS COURUS A PAYER	691
DETTES PR POUR CONGES A P	46 211
AUTRES CHARGES A PAYER	6 000
DETTES PROVISIONNES CONGE	16 822
ORG SOC CHARGES A PAYER	619
ALLOCATIONS FAMILLIALES A	3 525
ASSURANCE VIELLESSE A PAY	1 899
ASSURANCE MALADIE A PAYER	1 609
TAXE APPRENTISSAGE A PAYE	4 268
FORMATION CONTINUE A PAYE	8 058
AIDE A LA CONSTRUCTION A	5 584
ETAT CHARGES A PAYER	135
TAXE AU M2 A PAYER	32 845
CLTS. PRV POUR AVANTAG. A PAYER TTC	7 800
Total	178 792

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	4 540
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	4 540

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
AVANCE ASSURANCE MULTIRIS	1 421		
AVANCE AUTRES ASSURANCES	711		
CHARGES CONSTATEES D AVAN	250		
CCA ELIS BLANCHISSERIE	36		
ANAVEO CONTRAT SERVICE ZEN	63		
GE LOC VIDEOSURVEILLANCE ANAVEO	700		
SCUTUM ENTR DETECTION INCENDIE INTR	1 187		
RECORD ENTR PORTE 2 VANTAUX COULISS	91		
CREDIT BAIL D AVANCE	81		
Total	4 540		

Notes sur le compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
REPRISE PROVISION EDF 2015		13 000
TOTAL		13 000

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
PENALITES	1 331	
FAUX BILLETS	120	
BRAQUAGE DU 14/05/2016	160	
REGULARISATIONS DIVERSES	182	3 139
REPRISE PROVISION EDF 2015		13 000
TOTAL	1 794	16 139

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				8 490	8 490
Cumul exercices antérieurs				5 219	5 219
Dotations de l'exercice				1 670	1 670
Amortissements				6 889	6 889
Cumul exercices antérieurs				6 356	6 356
Exercice				2 007	2 007
Redevances payées				8 363	8 363
A un an au plus				1 840	1 840
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				1 840	1 840
A un an au plus				85	85
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				85	85
Montant pris en charge dans l'exercice				2 007	2 007

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est enregistré au crédit du compte "649 : crédit d'impôt compétitivité" réduisant ainsi le poste "charges de personnel".

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Nombre d'actions ordinaires	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	11 087 657,85	11 229 766,13	11 567 806,17	11 571 970,71	11 516 147,87
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	239 718,07	138 300,18	316 710,12	140 217,71	75 330,86
Impôts sur les bénéfices	85 348,00	32 110,00	83 012,00	18 328,00	-3 397,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	150 460,56	105 649,40	235 022,67	122 125,16	74 647,25
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	51,46	35,40	77,90	40,63	26,24
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	50,15	35,22	78,34	40,71	24,88
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	30	30	30	30	30
Montant de la masse salariale	634 437,38	659 376,40	653 732,13	704 107,90	708 856,52
Montant des sommes versées en avantages sociaux	170 089,89	169 451,47	168 256,90	160 121,65	181 059,00

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	11 244 555,98	100,00	11 309 412,47	100,00	-64 856,49	-0,57
Coût d'achats marchandises vendues	9 225 966,38	82,05	9 277 992,83	82,04	-52 026,45	-0,56
MARGE COMMERCIALE	2 018 589,60	17,95	2 031 419,64	17,96	-12 830,04	-0,63
Production vendue	271 591,89	2,36	262 558,24	2,27	9 033,65	3,44
Production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	271 591,89	2,36	262 558,24	2,27	9 033,65	3,44
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	11 516 147,87	100,00	11 571 970,71	100,00	-55 822,84	-0,48
Achats de matières premières et approv.	142 730,00	1,24	139 005,00	1,20	3 725,00	2,68
Variation de stocks	-6 303,00	-0,05	2 390,00	0,02	-8 693,00	-363,72
Sous-traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	135 164,89	1,17	121 163,24	1,05	14 001,65	11,56
MARGE BRUTE GLOBALE	2 153 754,49	18,70	2 152 582,88	18,60	1 171,61	0,05
Autres achats et charges externes	1 030 887,17	8,95	992 855,54	8,58	38 031,63	3,83
VALEUR AJOUTEE	1 122 867,32	9,75	1 159 727,34	10,02	-36 860,02	-3,18
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	101 217,42	0,88	104 054,07	0,90	-2 836,65	-2,73
Charges de personnel	941 150,76	8,17	907 961,56	7,85	33 189,20	3,66
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	80 499,14	0,70	147 711,71	1,28	-67 212,57	-45,50
Reprises s/ charges et Transferts	960,46	0,01	2 741,11	0,02	-1 780,65	-64,96
Autres produits	850,52	0,01	739,50	0,01	111,02	15,01
Dot. amortissements et provisions	5 041,07	0,04	2 505,66	0,02	2 535,41	101,19
Autres charges	20 264,29	0,18	7 556,13	0,07	12 708,16	168,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	57 004,76	0,49	141 130,53	1,22	-84 125,77	-59,61
Quote part résultat en commun						
Produits financiers			142,19		-142,19	-100,00
Charges financières	99,97		218,13		-118,16	-54,17
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	56 904,79	0,49	141 054,59	1,22	-84 149,80	-59,66
Produits exceptionnels	16 139,39	0,14	2 530,25	0,02	13 609,14	537,86
Charges exceptionnelles	1 793,93	0,02	3 131,68	0,03	-1 337,75	-42,72
Résultat exceptionnel	14 345,46	0,12	-601,43	-0,01	14 946,89	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-3 397,00	-0,03	18 328,00	0,16	-21 725,00	-118,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	74 647,25	0,65	122 125,16	1,06	-47 477,91	-38,88

VALON

SARL au capital de 30.000 €uros

Siège Social : 44, Rue de la Sablonnière - 94460 - VALENTON

532 230 018 RCS CRETEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2016

NIEZA & ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable - Commissaire aux Comptes - Membre de la Compagnie de Paris

SARL à capital variable au minimum de 50.000 Euros - 351 448 121 RCS PARIS - APE 6920Z

Siège Social : 119, rue des Pyrénées 75020 - PARIS

Tél. 01 43 70 55 44

Fax 01 43 70 50 96

E-mail : nieza@wanadoo.fr

VALON

SARL au capital de 30.000 Euros
Siège Social : 44, Rue de la Sablonnière - 94460 - VALENTON
532 230 018 RCS CRETEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2016

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique en date du 30 juin 2015, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- ☐ le contrôle des comptes annuels de la SARL VALON, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- ☐ la justification de nos appréciations ;
- ☐ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

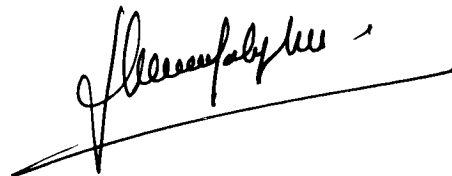
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion Gérant et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS, le 2 Juin 2017

NIEZA & ASSOCIES

représenté par



Jean-Lionel NIEZABYTOWSKI

COMPTES ANNUELS
CERTIFIES

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 559	181	4 379	
Autres immobilisations corporelles	13 390	5 422	7 969	7 700
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	230 000		230 000	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	68 036		68 036	68 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	315 986	5 602	310 383	75 700
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	10 798		10 798	4 495
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	866 223		866 223	837 255
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	17 544	2 329	15 215	23 753
Autres créances	460 039		460 039	470 313
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				140 851
Disponibilités	256 876		256 876	320 460
Charges constatées d'avance (3)	4 540		4 540	4 300
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 616 020	2 329	1 613 691	1 801 427
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 932 006	7 931	1 924 075	1 877 127
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	610 302	488 177
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	74 647	122 125
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	717 949	643 302
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	691	705
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 048	1 363
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	950 200	996 336
Dettes fiscales et sociales	244 289	229 632
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 099	
Autres dettes	7 800	5 789
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 206 126	1 233 825
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 924 075	1 877 127
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 206 126	1 233 825
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	691	705
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 244 556		11 244 556	11 309 412
Production vendue (biens)	248 236		248 236	236 440
Production vendue (services)	23 356		23 356	26 118
Chiffre d'affaires net	11 516 148		11 516 148	11 571 971
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			960	2 741
Autres produits			851	740
Total produits d'exploitation (I)			11 517 959	11 575 451
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			9 254 934	9 302 694
Variations de stock			-28 968	-24 701
Achats de matières premières et autres approvisionnements			142 730	139 005
Variations de stock			-6 303	2 390
Autres achats et charges externes (a)			1 030 887	992 856
Impôts, taxes et versements assimilés			101 217	104 054
Salaires et traitements			708 857	704 108
Charges sociales			232 294	203 854
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 712	1 545
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 329	960
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			20 264	7 556
Total charges d'exploitation (II)			11 460 954	11 434 321
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			57 005	141 131
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				142
Total produits financiers (V)				142
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			93	206
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			7	12
Total charges financières (VI)			100	218
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-100	-76
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			56 905	141 055

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	16 139	2 530
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	16 139	2 530
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 794	3 132
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 794	3 132
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	14 345	-601
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 397	18 328
Total des produits (I+III+V+VII)	11 534 098	11 578 124
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 459 451	11 455 999
BENEFICE OU PERTE	74 647	122 125
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	2 007	2 007
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 206 126 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	691	691		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	950 200	950 200		
Dettes fiscales et sociales	244 289	244 289		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 099	2 099		
Autres dettes (**)	8 847	8 847		
Produits constatés d'avance				
Total	1 206 126	1 206 126		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 1 048

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 048 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	691
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 727
Dettes fiscales et sociales	127 576
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	7 800
Total	178 792

	Montant
FAC NON PARV FOURNISSEURS	42 727
INTERETS COURUS A PAYER	691
DETTES PR POUR CONGES A P	46 211
AUTRES CHARGES A PAYER	6 000
DETTES PROVISIONNES CONGE	16 822
ORG SOC CHARGES A PAYER	619
ALLOCATIONS FAMILIALES A	3 525
ASSURANCE VIELLESSE A PAY	1 899
ASSURANCE MALADIE A PAYER	1 609
TAXE APPRENTISSAGE A PAYE	4 268
FORMATION CONTINUE A PAYE	8 058
AIDE A LA CONSTRUCTION A	5 584
ETAT CHARGES A PAYER	135
TAXE AU M2 A PAYER	32 845
CLTS. PRV POUR AVANTAG. A PAYER TTC	7 800
Total	178 792

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	4 540

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
AVANCE ASSURANCE MULTIRIS	1 421		
AVANCE AUTRES ASSURANCES	711		
CHARGES CONSTATEES D AVAN	250		
CCA ELIS BLANCHISSERIE	36		
ANAVEO CONTRAT SERVICE ZEN	63		
GE LOC VIDEOSURVEILLANCE ANAVEO	700		
SCUTUM ENTR DETECTION INCENDIE INTR	1 187		
RECORD ENTR PORTE 2 VANTAUX COULISS	91		
CREDIT BAIL D AVANCE	81		
Total	4 540		

Notes sur le compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
REPRISE PROVISION EDF 2015		13 000
TOTAL		13 000

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
PENALITES	1 331	
FAUX BILLETS	120	
BRAQUAGE DU 14/05/2016	160	
REGULARISATIONS DIVERSES	182	3 139
REPRISE PROVISION EDF 2015		13 000
TOTAL	1 794	16 139

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				8 490	8 490
Cumul exercices antérieurs				5 219	5 219
Dotations de l'exercice				1 670	1 670
Amortissements				6 889	6 889
Cumul exercices antérieurs				6 356	6 356
Exercice				2 007	2 007
Redevances payées				8 363	8 363
A un an au plus				1 840	1 840
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				1 840	1 840
A un an au plus				85	85
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				85	85
Montant pris en charge dans l'exercice				2 007	2 007

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est enregistré au crédit du compte "649 : crédit d'impôt compétitivité" réduisant ainsi le poste "charges de personnel".

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Nombre d'actions ordinaires	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	11 087 657,85	11 229 766,13	11 567 806,17	11 571 970,71	11 516 147,87
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	239 718,07	138 300,18	316 710,12	140 217,71	75 330,86
Impôts sur les bénéfices	85 348,00	32 110,00	83 012,00	18 328,00	-3 397,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	150 460,56	105 649,40	235 022,67	122 125,16	74 647,25
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	51,46	35,40	77,90	40,63	26,24
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	50,15	35,22	78,34	40,71	24,88
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	30	30	30	30	30
Montant de la masse salariale	634 437,38	659 376,40	653 732,13	704 107,90	708 856,52
Montant des sommes versées en avantages sociaux	170 089,89	169 451,47	168 256,90	160 121,65	181 059,00

Soldes intermédiaires de gestion

	de 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	de 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises	11 244 555,98	100,00	11 309 412,47	100,00	-64 856,49	-0,57
Coût d'achats marchandises vendues	9 225 966,38	82,05	9 277 992,83	82,04	-52 026,45	-0,56
MARGE COMMERCIALE	2 018 589,60	17,95	2 031 419,64	17,96	-12 830,04	-0,63
Production vendue	271 591,89	2,36	262 558,24	2,27	9 033,65	3,44
Production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	271 591,89	2,36	262 558,24	2,27	9 033,65	3,44
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	11 516 147,87	100,00	11 571 970,71	100,00	-55 822,84	-0,48
Achats de matières premières et approv.	142 730,00	1,24	139 005,00	1,20	3 725,00	2,68
Variation de stocks	-6 303,00	-0,05	2 390,00	0,02	-8 693,00	-363,72
Sous-traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	135 164,89	1,17	121 163,24	1,05	14 001,65	11,56
MARGE BRUTE GLOBALE	2 153 754,49	18,70	2 152 582,88	18,60	1 171,61	0,05
Autres achats et charges externes	1 030 887,17	8,95	992 855,54	8,58	38 031,63	3,83
VALEUR AJOUTEE	1 122 867,32	9,75	1 159 727,34	10,02	-36 860,02	-3,18
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	101 217,42	0,88	104 054,07	0,90	-2 836,65	-2,73
Charges de personnel	941 150,76	8,17	907 961,56	7,85	33 189,20	3,66
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	80 499,14	0,70	147 711,71	1,28	-67 212,57	-45,50
Reprises s/ charges et Transferts	960,46	0,01	2 741,11	0,02	-1 780,65	-64,96
Autres produits	850,52	0,01	739,50	0,01	111,02	15,01
Dot. amortissements et provisions	5 041,07	0,04	2 505,66	0,02	2 535,41	101,19
Autres charges	20 264,29	0,18	7 556,13	0,07	12 708,16	168,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	57 004,76	0,49	141 130,53	1,22	-84 125,77	-59,61
Quote part résultat en commun						
Produits financiers			142,19		-142,19	-100,00
Charges financières	99,97		218,13		-118,16	-54,17
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	56 904,79	0,49	141 054,59	1,22	-84 149,80	-59,66
Produits exceptionnels	16 139,39	0,14	2 530,25	0,02	13 609,14	537,86
Charges exceptionnelles	1 793,93	0,02	3 131,68	0,03	-1 337,75	-42,72
Résultat exceptionnel	14 345,46	0,12	-601,43	-0,01	14 946,89	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-3 397,00	-0,03	18 328,00	0,16	-21 725,00	-118,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	74 647,25	0,65	122 125,16	1,06	-47 477,91	-38,88

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL VALON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 924 075 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 74 647 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont composés de marchandises destinées à la vente au détail et les inventaires physiques sont effectués à prix de vente et à prix d'acquisition. Ils ont été comptabilisés aux prix d'acquisition majorés des coûts de logistique.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Faits caractéristiques

Informations complémentaires en vue de donner une image fidèle

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

La société VALON exploite un fonds de commerce appartenant à la SAS CSF dans le cadre d'un contrat de location-gérance ayant pris effet le 09 juin 2011. Ce contrat a pris fin le 03 janvier 2017.

La société VALON a signé une promesse unilatérale de vente du fonds de commerce avec la société CSF en 2014.

Cette opération s'est concrétisée le 03 janvier 2017. La société VALON a pris des parts sociales dans la société SOVALDIS qui exploite ce fonds de commerce depuis début janvier 2017 suite à la cession du fonds de commerce de Carrefour.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 559		4 559
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 184	2 085		6 269
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 406	715		7 121
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 590	7 359		17 949
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		230 000		230 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	68 000	36		68 036
Immobilisations financières	68 000	230 036		298 036
ACTIF IMMOBILISE	78 590	237 395		315 986

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		181		181
- Installations générales, agencements aménagements divers	493	846		1 339
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 397	1 686		4 083
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 890	2 712		5 602
ACTIF IMMOBILISE	2 890	2 712		5 602

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 550 159 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	68 036		68 036
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 544	17 544	
Autres	460 039	460 039	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 540	4 540	
Total	550 159	482 123	68 036

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLI	4 551
R.R.R. A OBTENIR & AV NON	157 343
PRODUITS A RECEVOIR	6 156
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	29 243
Total	197 294

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

VALON

Société À Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €

Siège social : 44 rue de la Sablonnière

94460 VALENTON

532 230 018 RCS CRETEIL

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 22 JUIN 2017

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 74 647,25 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - En totalité au compte « Autres Réserves » s'élevant à | 610 301,92 € |
| Qui ressortira ainsi après affectation à un montant de | 684 949,17 € |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme

Par la Gérance

Albino AMARO PINTO

Carrefour Market Valenton

Sarl VALON
44 Rue La Sablonnière
94460 VALENTON
Tél. 01 56 32 20 00
Fax 01 56 32 20 40
RCS Créteil 532 230 018 00022